



## Renseignement sur demande de naturalisation

Par **abyss**, le **23/11/2009** à **16:06**

Bonjour,

Je suis une jeune salariée d'origine Congolaise de 21 ans, je suis en France depuis 1993, en fait 17 ans, je possède une carte de séjour d'une année renouvelable chaque année. J'ai effectué toute ma scolarité ici en France.

Mon cas est assez particulier, dans la mesure où j'ai été élevée par la femme de mon père, elle a été désignée comme ma tutrice légale après le divorce. Mon père est décédé en 2006, mais il était réfugié politique. Il y a 3 ans ma belle mère et ses enfants (eu avec mon père) ont obtenu la nationalité française, mais moi comme moi n'étant pas son enfant légalement je n'ai pas pu y accéder. De plus depuis 1 an et demi maintenant je ne suis plus du tout en bon terme avec ma belle mère, sur ce elle refuse de me donner certains documents importants qu'elle a en sa possession qui sont traduits du Congo nécessaires à ma naturalisation. Étant donné que je suis née d'une relation extra-conjugale au Congo et que ma mère fut décédée à ma naissance et qu'à la suite j'ai été recueillie par mon père et sa femme, pour faire ma demande de naturalisation on me demande sans cesse ces documents.

Alors je souhaitais savoir si il y avait un recours possible, par exemple faire jouer le fait que j'ai 4 frères et sœur qui ont obtenu la nationalité française, c'est à dire si je peux y prétendre derrière eux? J'ai été scolarisée en France pendant plus de 12 ans comme même, je n'ai jamais quitté le territoire. Est-ce que je peux avoir recours à un tribunal qui pourrait m'aider.

J'en ai vraiment marre de la préfecture qui nous traite comme des moins que rien.

Merci d'avance  
Cordialement